



## **PROJET PEDAGOGIQUE**

# *L'Espace jeunes de Condat sur Vienne (L'EJC)*

Pôle ENFANCE JEUNESSE SPORT, Mairie de Condat-sur-Vienne  
Rue Jules Ferry, 87920 Condat-sur-Vienne  
05 55 00 25 01/ 06 33 45 35 84  
[espacejeunescondat@condatsurvienna.com](mailto:espacejeunescondat@condatsurvienna.com)

*Elue en charge de l'Ejc : Lise Andrieux.*  
*Mr PINGUET, responsable du pôle ENFANCE/JEUNESSE/SPORT*  
*Mr MOREAU, chef du service Espace jeunes/Petite Enfance/Sport.*

*Actualisé le 27/09/2021*

### **SOMMAIRE :**

***Présentation de la structure***  
***Les objectifs et les moyens pédagogiques***  
***Le fonctionnement***  
***Le projet d'animation***  
***Le rôle de chacun***  
***Les partenaires***  
***La communication***  
***L'Evaluation***

## Présentation de la structure :

L'EJC est une structure municipale destinée à l'accueil des jeunes âgés de 10 à 15 ans (CM2 et collégiens). Nous souhaitons accueillir en priorité des collégiens pour assurer un service d'accueil aux familles en continuité de l'Odyssée . Nous accueillons également les jeunes CM2 de l'école primaire à partir du mois de mai pour préparer et faciliter leur intégration au collège.

Cet accueil se ferait sous 4 formes :

- ⊗ *L'accueil en OPEN* : en libre accès qui favorise l'échange, la détente et les discussions sur d'éventuels projets.
- ⊗ *L'accueil en NEWS* : des stages, des sorties, des projets, des soirées....,
- ⊗ *L'accueil en TRIP* : séjour avec hébergement,
- ⊗ *L'accueil en NIGHT* : des soirées à thème organisées par et avec les jeunes,
- ⊗ Le « *Point Information Jeunesse* » (*PIJ*) permettant aux jeunes de trouver des infos (orientation scolaire, sensibilisation des conduites à risque, des stages, manifestation, concerts, spectacles, compétitions...).

L'EJC est géré par la ville de Condat-sur-Vienne. Il dispose d'un budget annuel de fonctionnement.

Cet établissement est déclaré auprès des services de la Service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et du Sport (SDJES) de la Haute-Vienne. L'Espace Jeune a une déclaration propre. Il est soumis à la réglementation des Accueils Collectifs de mineurs et au code de l'action sociale et des familles. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 jeunes.

Il est intégré au Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF bientôt transformé en CTG (Convention Territoriale Globale).

La structure est située au **QUORUM** (salle Jacques BREL) et comprend un « open space » divisé en coins permanents (un espace multimédia, un coin TV console, un lieu de regroupement...).

L'espace jeune utilise les différentes structures de la commune : le bateau livre, le gymnase, Confluences, le Quorum.... Le matériel et les véhicules communaux seront également utilisés. La maintenance et le ménage sont assurés par le personnel communal.

## Les objectifs et moyens pédagogiques.

### **Favoriser la responsabilité et l'autonomie**

*Les jeunes organisent, entretiennent, améliorent et s'approprient l'espace jeune.  
Des projets à caractère social, culturel et sportif sont mis en œuvre par les jeunes sous le contrôle et avec l'aide de l'équipe d'animation.*

### **Accompagner les jeunes dans leurs démarches :**

*Une équipe d'animation présente pour répondre aux attentes des jeunes et un PIJ (Point d'informations Jeunesse).*

### **Développer un lieu de rencontre et d'échanges**

*L'EJC dispose d'une équipe d'animation diplômée et à l'écoute des jeunes. Grâce à ces activités OPEN, NEWS et TRIP, l'EJC permet aux jeunes de vivre des moments de convivialité en créant des liens.*

### **Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté**

*L'espace jeune est un lieu de convivialité où les jeunes devront vivre ensemble et respecter les mêmes règles. Un Conseil municipal des jeunes permet également un investissement au service de la collectivité.*

### **Faire découvrir un environnement**

*Les activités proposées par l'équipe ou par les jeunes seront l'occasion de leur faire découvrir les richesses de leur ville et des alentours.*

## **Le Fonctionnement :**

L'EJ est ouvert les mercredis en période scolaire et durant les vacances scolaires. Il est fermé durant les vacances de Noël et durant 4 semaines en été.

Les horaires d'ouverture :

### **Période scolaire**

**Les Mercredis en OPEN : 14h/17h30**

### **Période Vacances scolaires :**

**Les matins en NEWS (les horaires dépendent des activités proposées), le vendredi toute la journée en sortie et du lundi au jeudi en OPEN : 14h/17h30.**

En période scolaire, l'EJ ouvre ses portes le mercredi après midi en accueil OPEN (libre accès).

En période de vacances scolaires, les matins sont consacrés à l'accueil NEWS (stages, ateliers et sorties) et les après-midis à l'accueil OPEN. Il se peut que l'EJC soit fermé dans le cas où les jeunes et l'équipe d'animation se déplacent à l'extérieur pour une sortie sur la journée ou un séjour avec hébergement.

Un **séjour de vacances le SUMMER TRIP** est organisé pour les jeunes (20 places). Il a lieu durant le mois de juillet (voir avenant spécifique présentant les orientations pédagogiques du séjour).

Un **séjour court le WINTER TRIP** est organisé au mois de mars dans le massif central (24 places).

L'**équipe d'animation** est chargée de l'accueil des jeunes et de l'encadrement des différentes activités. Elle se compose au minimum de 2 personnes : des agents titulaires de la Fonction publique territoriale et diplômés BAFD. Selon les besoins de service et notamment durant les vacances scolaires l'équipe sera renforcée ou compensée par la présence d'un animateur supplémentaire vacataire diplômé BAFA et expérimenté. Des intervenants extérieurs sont susceptibles d'encadrer certaines activités spécifiques.

Les **modalités d'inscription** sont les suivantes :

- ⊗ Etre âgé entre 10 et 15 ans,
- ⊗ Remplir une fiche d'inscription et de renseignement,
- ⊗ Signé l'autorisation parentale,
- ⊗ Régler le montant correspondant à l'activité choisie.

L'inscription sera définitive qu'une fois le dépôt du dossier complet.

## La tarification :

Accueil	Désignation	Commune	Hors commune
<b>OPEN</b>	<i>Entré à l'EJC</i>	<i>10€/ an 5€ pour les CM2</i>	<i>20€/ an</i>
<b>NEWS</b>	<i>Une sortie, un Stage ou un Atelier avec éventuellement un transport et un repas.</i>	<i>En fonction de l'activité proposée</i>	
<b>TRIP</b>	<i>Séjour avec au moins une nuitée</i>	<i>A définir ultérieurement</i>	

## Le projet d'Animation :

### L'accueil OPEN :

L'EJC est en libre accès ce qui favorise l'échange, la détente et les discussions sur d'éventuels projets. Le jeune peut venir quand il a envie, rester le temps qu'il souhaite.

L'effectif maximum accueilli est de **24 places** (le taux d'encadrement en vigueur est de 1 animateur pour 12 jeunes)

L'équipe d'animation responsable de l'accueil des jeunes est toujours composée d'**au moins 2 adultes** (1 femme et 1 homme de préférence). Elle est présente pour encadrer les jeunes et répondre à leurs attentes

L'EJC dispose de coins permanents pour recevoir les jeunes dans les meilleures conditions. Ces espaces sont conçus pour et avec les jeunes en prenant en compte leurs attentes. Quelques exemples d'espaces permanents : un espace multimédia, un lieu d'écoute musicale, un coin rassemblement, des jeux de sociétés...

### L'accueil en NEWS :

L'équipe d'animation propose, en fonction du budget de fonctionnement alloué, différents ateliers auxquels le jeune s'inscrit. Ces ateliers sont l'occasion de découvrir et de partager un moment atypique. Quelques exemples d'ateliers :

- ⊗ Stages découverte : sportif, culturel, activité manuel...
- ⊗ Sorties hors de l'EJ : musée, concert, rencontre sportive, parc d'attraction, cinéma, manifestation, festival...
- ⊗ Projets qui sont en majorité à l'initiative des jeunes : un chantier de jeunes, une action caritative, participation à l'organisation d'une fête locale...

### **L'accueil en NIGHT :**

L'EJ et les jeunes organisent des **soirées** à thème toute l'année.

### **L'accueil en TRIP :**

Des **séjours courts** : organisés pour des événements ponctuels avec nuitée (festival, manifestation...). Il ne peut pas dépasser 3 jours/2 nuits.

Un **séjour de vacances** : organisé avec un groupe de jeune motivé. Ce sont les jeunes eux même qui mettent en place le séjour (budget, réservation, règle de vie...) sous le contrôle avec l'aide de l'équipe d'animation.

**Le PIJ (Point Informations Jeunesse)** : est un mur d'informations où les jeunes peuvent trouver des idées de stage, de sorties, de manifestations...tout ce qui peut être intéressant. Les jeunes peuvent également prendre RDV avec l'animateur pour des demandes plus spécifiques.

## **Le rôle de chacun :**

- ⊗ **Les Elus** : ils sont les garants du bon déroulement de l'EJC. Des réunions de pilotage sont organisées régulièrement avec l'équipe d'animation pour actualiser et adapter le fonctionnement de l'EJ.
- ⊗ **Les Jeunes** : ils doivent respecter les règles de vie de l'EJ. Ils participent au fonctionnement et à l'évolution de l'EJC en proposant des idées et en étant acteur de la structure.
- ⊗ **L'Equipe d'animation** : elle est garante de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. Elle doit être à l'écoute des jeunes en les accompagnants et les guidant dans l'élaboration de leurs projets. L'équipe se réunira régulièrement pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions entreprises.
- ⊗ **Les familles** : l'équipe d'animation est à la disposition des familles pour échanger sur l'organisation de l'EJ, sur le comportement d'un jeune...les animateurs devront

respecter la confidentialité des informations données. Le règlement intérieur de l'EJ est remis à l'inscription et doit être consulté et signé par la famille pour que le jeune fréquente la structure.

## **Les partenaires :**

Les associations de la commune sont des partenaires indispensables à la réussite de ce projet. Elles seront mises à contributions dans le cadre des ateliers NEWS pour faire découvrir l'environnement de la commune et faire découvrir aux jeunes de nouvelles activités. L'EJ peut être un lien entre le tissu associatif et les jeunes.

L'école élémentaire, les enseignants de CM2 et la directrice doivent devenir des interlocuteurs particuliers par rapport à leur connaissance des jeunes et leur science de la pédagogie. Les associations de parents d'élèves sont consultées pour faire remonter les attentes et les demandes des familles.

Utilisations des outils municipaux :

- ⊗ Les structures : la médiathèque, Corum, Confluence, le gymnase...
- ⊗ Le service technique pour la maintenance et l'entretien,
- ⊗ Le service administratif,
- ⊗ Le restaurant scolaire.

Le SDJES pour que l'EJC soit conforme à la réglementation en vigueur.

La CAF qui est un partenaire financier indispensable pour le bon déroulement et l'évolution de l'EJ. Les autres EJ du département afin de développer des jumelages et des projets communs.

## **La communication :**

La communication de l'EJ utilise en premier lieu les outils de la commune : le site internet communal, les panneaux lumineux, le trait d'union, le pointillé... Des tracts et des affiches sont disponibles dans les lieux publics de la ville.

Dans un deuxième temps, l'idée est de créer un site internet ou un blog propre à l'EJ et de l'alimenter avec les jeunes.

Les réseaux sociaux (page Facebook et 1 compte Instagram) sont présents et actifs pour rendre compte des activités de l'EJC et faire la promotion de la structure.

## **L'Évaluation :**

La fréquentation de l'EJ, le retour informel des jeunes et de leur famille... sont notre critère d'évaluation unique pour le moment.